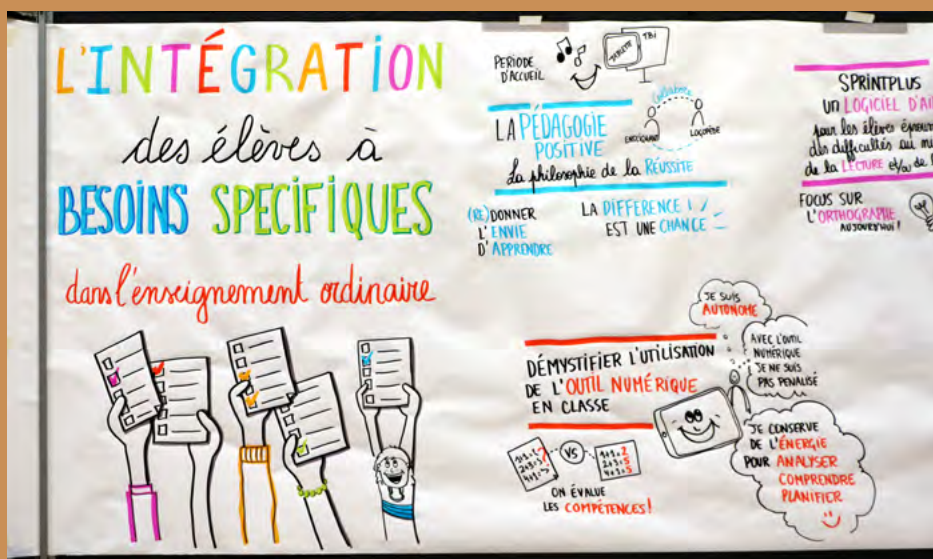


## COMMENT INTÉGRER LES ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE ?



Le 4 mai 2018, plus de cent cinquante enseignants de maternel, de primaire et de secondaire se sont réunis à l'Athénée Royal Verdi, à Verriers. Pendant une journée, les participant(e)s ont pu découvrir, au cours de différents ateliers, des exemples déjà mis en pratique de dispositifs

visant à intégrer des enfants à besoins spécifiques dans les classes de l'enseignement ordinaire. Les enseignants ont pu discuter de la prise en charge spécifique de ces élèves et de l'impact de ces outils sur leur travail.

### SOMMAIRE :

L'intégration des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire, un objectif important du Pacte d'excellence .....	2
Les dispositifs et outils pratiques permettant d'intégrer des enfants à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire .....	3
Échos des échanges .....	12
Conclusion .....	15

## L'intégration des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire, un objectif important du Pacte d'Excellence

Comme l'a souligné la Ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns, le nombre élevé de participant(e)s à ce troisième Forum d'échanges de pratiques montre que l'enjeu de l'intégration des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire est une préoccupation largement partagée par les enseignants.

Le désir de découvrir les outils et pratiques déjà existants est d'autant plus impératif dans l'univers scolaire qu'à la rentrée de septembre prochain, une mesure prise dans le cadre du Pacte d'Excellence prévoit que chaque

établissement sera tenu de proposer des aménagements raisonnables aux élèves qui le demandent.

Cette mesure a fait l'objet d'une vaste concertation entre tous les acteurs impliqués (représentants des enseignants, des Pouvoirs Organisateur, des parents...) pour définir ce qu'est le caractère raisonnable d'un aménagement, évaluer la praticabilité à long terme des différents dispositifs, conseiller des modes d'organisation et mettre en évidence la plus-value que peuvent apporter les outils à l'ensemble des élèves.

Le Pacte d'Excellence prévoit également de soutenir plus fortement que par le passé les élèves qui peuvent se trouver en difficulté d'apprentissage, en prévoyant des moments d'accompagnement personnalisé qui seront inscrits expressément dans les nouvelles grilles horaires qui devraient entrer en vigueur prochainement.

L'objectif de ces différentes décisions est de permettre aux écoles de ne plus devoir «bricoler» seules leurs propres solutions avec les moyens du bord mais, au contraire, de leur fournir des exemples inspirants de dispositifs déjà appliqués avec succès, et ce pour les années concernées par le tronc commun (élèves de 5 à 15 ans).



les outils et pratiques mis en œuvre dans les associations, réunissant praticiens et parents d'enfants avec des troubles d'apprentissage ou des handicaps.

Il ne s'agira pas, à travers cette diffusion d'information, d'imposer aux écoles des formules clés en main, mais bien de mettre à leur disposition des exemples de projets, d'outils, de dispositifs qui les aideront à formuler leurs propres pistes, adaptées à leur réalité.

Ce troisième Forum d'échanges de pratiques en constitue un avant-goût et a déjà permis aux enseignants présents d'échanger à propos de toute une série d'outils concrets qui le ont été présentés ou qui sont déjà mis en pratique dans certains établissements.



Les directions d'école et les équipes pédagogiques pourront d'ailleurs bientôt disposer d'un site (<http://www.enseignement.be/index.php>) présentant des fiches concernant des aménagements raisonnables, rédigées par des enseignants détachés de leurs classes. De nombreux établissements scolaires ont en effet déjà lancé des projets d'école dans ce domaine. À cela s'ajoutent

## Les dispositifs et outils pratiques permettant d'intégrer des enfants à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire



### MATERNEL

#### L'impact positif du travail de réseau autour du projet d'inclusion scolaire de jeunes enfants en situation de handicap Le témoignage d'une équipe du service d'aide précoce

Un dispositif d'accompagnement de projets d'inclusion scolaire de jeunes enfants avec handicap.

**Porteur du projet :** L'équipe du Service d'Aide précoce Brabant Wallon (subventionné par l'AVIQ).  
Geneviève Vandebulcke, *logopède et accompagnatrice en aide précoce.*  
Marianne Meersmans, *logopède, spécialisée en psychomotricité et handicap et accompagnatrice en aide précoce.*

**Contact :** [directionsapbw@hotmail.com](mailto:directionsapbw@hotmail.com) | [aideprecocebw@hotmail.com](mailto:aideprecocebw@hotmail.com)  
<http://www.aideprecocebw.be>

Ce Service d'Aide Précoce offre aux parents qui le demandent, un accompagnement de l'enfant en situation de handicap ou qui présente un trouble du développement. Il intervient pour mettre en place tout ce qui est nécessaire à l'épanouissement de l'enfant et à son évolution afin de favoriser son autonomie et son inscription dans la société.

L'équipe travaille en multidisciplinarité. Elle est composée d'une assistante sociale, de psychologues et de logopèdes spécialisés en handicap et psychomotricité.

Elle peut donc aussi favoriser les projets d'inclusion scolaire. C'est dans cette optique que le Service d'Aide Précoce du Brabant Wallon a piloté une expérience de soutien à l'inclusion scolaire d'un jeune enfant en situation de handicap. Le projet a pu être mené à bien grâce au partenariat entre l'équipe du SAPBW, le CPMS de l'école et les parents de l'élève.

## Des outils d'observation et d'aménagements raisonnables (y compris logiciels) au service des apprenants à besoins spécifiques (dyslexiques, dyscalculiques, dyspraxiques...)

La Fondation Dyslexie informe les équipes pédagogiques sur les différents types d'élèves «dys» et les moyens pour les aider en classe.

**Porteur du projet :** Ghislain Maron, *Directeur de l'Ecole Ouverte à Ohain, Fondation Dyslexie.*  
Béatrice Colson, *Logopède, Fondation Dyslexie.*

**Contact :** [ghislain.maron@gmail.com](mailto:ghislain.maron@gmail.com) | [beatrice.colson@skynet.be](mailto:beatrice.colson@skynet.be)

Depuis de nombreuses années, la Fondation intervient exclusivement sur les questions touchant à la dyslexie et collabore notamment avec les professionnels de l'enseignement pour les aider à prendre en charge au mieux les difficultés d'apprentissage des élèves «dys».

Elle aide ainsi les directions et enseignants à inclure les apprenants à besoins spécifiques dans des pratiques de classe habituelles, sans devoir recourir à l'individualisation mais en mettant en place une différenciation.

L'association peut aider les équipes pédagogiques à mieux connaître les différents types d'apprenants «dys» ainsi que les objectifs thérapeutiques qui les concernent. Elle peut alors leur présenter les différents moyens qui peuvent être mis en œuvre pour aider ces élèves dans une classe ordinaire.

## Conseil de classe du projet d'intégration : moment d'ajustement et d'évaluation du projet pour mieux construire autour de l'enfant

Faire du conseil de classe un outil efficace pour tous les partenaires dans l'accueil d'un enfant à besoins spécifiques.

**Porteur du projet :** Isabelle Breda, *Coordinatrice Projets d'intégration-école d'enseignement spécialisé, Le Mardasson.*

**Contact :** [nanoubelle43@gmail.com](mailto:nanoubelle43@gmail.com)

Dans l'accompagnement à l'école d'un enfant à besoins spécifiques, il est important que chacun des intervenants puisse disposer d'un moment pour faire part de ses observations, de ses difficultés, de ses succès.

Le Conseil de classe peut constituer une occasion privilégiée dans cette optique. Il peut servir à évaluer ce qui a été mis en place mais également à définir des objectifs, à élaborer des stratégies nouvelles et à se pencher sur les adaptations répondant aux besoins de l'enfant.

Ce dispositif fournit un canevas de PV pour le Conseil de classe ainsi qu'une procédure de préparation, de déroulement du Conseil et de diffusion des informations après sa tenue.

L'outil a été élaboré par une équipe d'intégration d'une école spécialisée en collaboration avec les écoles d'enseignement ordinaire partenaires des projets d'intégration.

## Les aménagements scolaires pour les enfants avec une déficience intellectuelle - Pratiques pédagogiques et aménagements organisationnels

Faciliter les apprentissages et la dynamique inclusive pour les enfants avec une déficience intellectuelle dans le cycle 5-8 (maternel - début de primaire).

**Porteur du projet :** Les Services d'Aide Précoce des Services de l'Apem-t21 (Liège-Verviers)  
**Contact :** Malika Dupont, *logopède* : [m.dupont@servicesapem-t21.eu](mailto:m.dupont@servicesapem-t21.eu)  
 Marie Viaene, *ergothérapeute* : [m.viaene@servicesapem-t21.eu](mailto:m.viaene@servicesapem-t21.eu)

Ce Service d'Aide Précoce accompagne les enfants de moins de 8 ans qui présentent une déficience intellectuelle, un retard de développement, avec une trisomie 21 ou un syndrome génétique assimilé. Il peut intervenir dans les différents milieux de vie de l'enfant.

Au niveau scolaire, leur rôle consiste à soutenir le projet scolaire des parents, quel qu'il soit. Concrètement, le service, mandaté par les parents d'un élève avec déficience intellectuelle, participe à des réunions de concertation entre les différentes parties impliquées dans la scolarisation de l'enfant. Il peut aussi effectuer des observations en classe et soutenir l'équipe pédagogique en partageant réflexions et outils.

Parallèlement, le Service effectue des missions de sensibilisation à la différence dans les écoles en menant des animations à l'attention des enseignants et des enfants.



## Place du Centre Psycho-médico-social dans les situations d'intégrations d'élèves à besoins spécifiques

Les différentes pratiques des CPMS dans l'enseignement ordinaire et dans l'enseignement spécialisé.

**Porteur du projet :** Bérénice Couplet,  
*directrice CPMSS Irchonwelz*  
**Contact :** [amandine.huntzinger@cfwb.be](mailto:amandine.huntzinger@cfwb.be)

À partir de la réalité de terrain du CPMSS d'Irchonwelz, les participants au Forum ont pu échanger sur les positionnements, les pratiques, les limites, les valeurs que le CPMS peut véhiculer, assumer et promouvoir dans la collaboration avec les écoles, au profit de l'élève à troubles spécifiques et sa famille.

Il s'agissait avant tout d'un partage d'expériences sans objectif de généralisation. De plus, les pratiques ont été abordées du point de vue du PMSS (CPMS de l'enseignement spécialisé) qui ne peut se substituer au CPMS ordinaire. Dans le dispositif mis en place en FWB, PMSS et CPMS ont des rôles complémentaires.

À l'avenir, ils pourraient d'ailleurs être réunis pour former des CPMS «mixtes» travaillant à la fois pour l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé.

## Le « triangle » enseignant-parents-logopède autour de l'enfant

Quelles attitudes les enseignants doivent-ils adopter avec les élèves à besoins spécifiques et quels moyens mettre en place ?

**Porteur du projet :** Annabelle Duval,  
Vice-Présidente de l'Union Professionnelle des Logopèdes Francophones  
Marylène Verjans, Présidente de la Régionale de Liège

**Contact :** [annabelle.duval@uplf.be](mailto:annabelle.duval@uplf.be) | [kcal7\\_3@hotmail.com](mailto:kcal7_3@hotmail.com) | <https://www.uplf.be/>

Les logopèdes (en fait, les orthophonistes-logopèdes) sont, par essence, les thérapeutes de la communication et du langage au sens très large. Ils interviennent depuis longtemps dans un processus thérapeutique auprès des élèves, enfants et adolescents.

Ils ont également de plus en plus un rôle de prévention qui se concrétise, dans le domaine scolaire, par des formations et l'information des équipes pédagogiques ainsi que par le dépistage précoce des pathologies du langage chez l'enfant.

Ils travaillent alors en collaboration avec le médecin traitant, la famille et le milieu scolaire et peuvent guider les équipes pédagogiques dans un soutien efficace des élèves, notamment grâce à la mise en place d'aménagements adaptés à leur trouble.

## La pédagogie positive : la philosophie de la réussite - Quand l'intégration devient naturelle

Redonner le goût d'apprendre aux élèves angoissés par l'école et remettre les « traumatisés de l'école » au centre de leur apprentissage.

**Porteur du projet :** Rolande Nizette, Logopède, Institut Les Castors à Liège

**Contact :** [rolande.nizette@gmail.com](mailto:rolande.nizette@gmail.com)

La société repose, selon Darwin, sur deux piliers : la compétition et la coopération. L'école a cependant tendance à ne développer que le premier pilier.

À travers la pédagogie positive et ses divers outils (scketchnoting, mind mapping, Technologies de l'Information et de la Communication dans l'éducatif, évaluation continuée, renforcement positif, marché de l'offre et la demande des apprentissages, rythmes biologiques, rythmes scolaires, 3 axes 3 temps, ...), l'enseignant peut redonner le goût d'apprendre aux élèves.

Dans ce projet, l'enseignant n'est plus un transmetteur de savoirs mais un motivateur de connaissances. Il rassure en donnant un cadre mais ne se considère pas comme étant au-dessus de ses élèves. L'enseignant doit cependant, pour arriver à cet objectif, oser abandonner les représentations traditionnelles de l'enseignement et faire confiance aux enfants et à leur motivation naturelle pour les apprentissages et les nouvelles connaissances.

## Pratiques d'aménagements raisonnables dans l'enseignement ordinaire pour les jeunes en situation de dyspraxie

Une mallette « dyspraxie » a été mise au point par le service provincial d'accompagnement « Alter & Go Jeunesse ».

**Porteur du projet :** Service d'accompagnement « Alter & GO JEUNESSE »  
**Contact :** Sébastien Balon, Chef de service : [s.balon@province.luxembourg.be](mailto:s.balon@province.luxembourg.be)  
<http://www.province.luxembourg.be/fr/mallette-dyspraxie.html?IDC=5092&IDD=110109#.WvmW42iFOUk>

Le Service d'Accompagnement provincial « Alter & GO JEUNESSE » a travaillé en collaboration avec la Haute Ecole Robert Schuman de Libramont, sections Pédagogie et Logopédie, pour constituer et tester une mallette consacrée à la dyspraxie et destinée aux enseignants.

Celle-ci a pour objectif de promouvoir les aménagements raisonnables facilement transposables dans le cadre scolaire. Les écoles peuvent se la procurer et la faire tourner dans toutes les classes afin de donner aux enseignants et même aux parents un aperçu des aides concrètes disponibles et de les tester, pour maximiser les chances de réussite des enfants dyspraxiques.

Un guide très complet est présenté sur le site, expliquant la maladie, ses conséquences au niveau scolaire et les différentes solutions (structuration visiospatiale et perception, structuration temporelle, outils informatiques et leurs accessoires).

## PRIMAIRE

### Propositions d'aménagements à mettre en classe pour l'enfant TDA/H

Aider les enseignants et les autres professionnels du milieu scolaire à accompagner les élèves de l'enseignement fondamental ayant un diagnostic de TDA/H.

**Porteur du projet :** Chantal Hattiez, neuropsychologue au centre OPSYGENE à Namur  
 Charlotte Laming, neuropsychologue au centre EN-VOL à Bastogne  
**Contact :** [chantal.hattiez@gmail.com](mailto:chantal.hattiez@gmail.com) | [charlotte.laming@gmail.com](mailto:charlotte.laming@gmail.com)  
[www.trajet-tdah.be](http://www.trajet-tdah.be)

L'outil a été conçu par le groupe de travail TDA/H francophone dans le contexte de la nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents, avec le support du SPF Santé Publique. Celui-ci reprend un ensemble de conseils pour agir sur le comportement, l'attention, l'impulsivité, l'agitation et la mémoire. Il est également modulé sur diverses phases potentielles : TDA/H suspecté, pré-diagnostic, diagnostic, prise en charge.

Deux guides à l'usage du monde de l'enseignement peuvent être téléchargés gratuitement sur le site. Le premier, à destination des agents Centres PMS et Services PSE contient des recommandations pour intervenir auprès des enfants et adolescents présentant des symptômes d'inattention et/ou d'hyperactivité. Le second, destiné aux enseignants, contient des propositions d'aménagements à mettre en place en classe selon les difficultés de l'enfant.

## Intégrer un enfant autiste au sein d'une classe de 1re primaire ordinaire

Un échange de pratiques à partir du témoignage d'un cas vécu.

**Porteur du projet :** Nathalie Lambinet,  
institutrice primaire à l'école du Centre Nos Pilifs.

**Contact :** [marmounath@gmail.com](mailto:marmounath@gmail.com)

Pendant une année scolaire entière, l'institutrice a pu accompagner l'intégration d'un enfant autiste dans sa classe ordinaire.

Grâce aux dispositifs déjà mis en place en Fédération Wallonie-Bruxelles, elle a pu bénéficier d'une aide durant 4h par semaine de la part d'une enseignante de l'école spécialisée où l'enfant était scolarisé auparavant.

La collaboration fut importante et intéressante. Le vécu avec l'enfant et des autres élèves de la classe a été porteur de sens pour chacun et a parfois suscité des remises en question des pratiques pédagogiques. L'institutrice enseigne maintenant dans l'école spécialisée d'où provenait l'enfant.



## Que mettons-nous en place dans le spécialisé (de type 8) pour les élèves DYS ? De la pratique au numérique.

Une présentation des outils concrets permettant d'accompagnement des élèves DYS.

**Porteur du projet :** Laure Leider – [Asbl Instit.info](http://AsblInstit.info)

**Contact :** [contact@instit.info](mailto:contact@instit.info) | <https://www.instit.info/contact.html>

Créé à l'initiative d'une institutrice primaire en enseignement spécialisé de type 8 (troubles instrumentaux et retards d'apprentissage) en milieu défavorisé à Bruxelles depuis 17 ans, le site regroupe à la fois des outils pédagogiques adaptés, des informations sur les différents dys et des blogs tenus par des professionnels de l'éducation ou de la santé.

Dans son onglet «ressources», il met à disposition des enseignants de nombreux outils pédagogiques à utiliser en classe ou à mettre à disposition des enfants pour l'apprentissage des différentes matières.

Il présente également toute une série d'outils concrets (les chambres à air, latte de lecture, livres adaptés, casque antibruit...) qui peuvent aider les enfants «dys».



## SPRINTPLUS : exemple pratique d'un outil numérique pour les élèves à besoins spécifiques

Un logiciel d'aide à la lecture et à l'écriture pour les élèves dont les apprentissages sont compliqués par une déficience au niveau du langage écrit.

**Porteur du projet :** Mathilde Mathys, *Jabbla*.

**Contact :** [mathilde.mathys@jabbla.com](mailto:mathilde.mathys@jabbla.com) | [www.sprintplus.fr](http://www.sprintplus.fr)

Conçu au départ pour des personnes «dys», le logiciel s'adresse aujourd'hui à tous les élèves éprouvant des difficultés au niveau de l'apprentissage ou de l'application du langage écrit au sens large. C'est un outil de remédiation et d'apprentissage pour les plus jeunes et un outil pour lire, étudier, remplir et préparer la matière à étudier lorsqu'il est utilisé par les plus grands.

Il offre les outils nécessaires pour compenser les lacunes causées par les troubles de l'apprentissage tout en se voulant simple et intuitif : une lecture de textes sélectionnables sur l'ordinateur, différentes fonctions de lecture, une prédiction de mots adaptée, des possibilités de lire et remplir les documents PDF dans un traitement de texte adapté et une barre d'outils intégrée dans MS Word.

## PRIMAIRE / SECONDAIRE

### Sensibilisation sensorielle (visuel et auditif) et sensibilisation dyspha – dysphra Adaptation des cours et intégration sociale

Des exemples de sensibilisation concrète du réseau et des difficultés rencontrées dans le travail d'accompagnement en classe.

**Porteur du projet :** Le Service d'Aide à l'Intégration, le Trait d'Union du CPESM de Ghlin.  
Dominique Callens, *coordinateur*.  
Barbara Zurlo et Vanessa Dubois, *éducatrices*.  
Stéphanie Vanden Berghe et Sabine Chantry, *éducatrices*.

**Contact :** [dominique.callens@hainaut.be](mailto:dominique.callens@hainaut.be)  
<http://isabelleadant23.wixsite.com/cpesm/untitled-c1r5p>

Le Service d'Aide à l'Intégration «Le Trait d'Union» travaille avec une quarantaine de personnes, âgées de 6 à 20 ans, atteintes de handicaps divers : aveugles, amblyopes, sourds, demi-sourds, troubles graves de la parole et de l'ouïe, troubles caractériels (présentant un état névrotique ou prépsychotique), déficience mentale légère, troubles moteurs...

Le Service, composé d'un coordinateur, d'une assistante sociale, d'une psychologue, de logopèdes, d'un copiste Braille et d'éducateurs spécialisés, travaille en partenariat avec des organismes extérieurs.

Il intervient notamment pour offrir une aide psycho-socio-éducative aux bénéficiaires et à leur famille par des interventions individuelles visant à permettre à l'intégration scolaire et sociale optimale. Il assure donc l'information, l'aide et le soutien pédagogique nécessaires pour favoriser l'autonomie des élèves en intégration.

## En classe avec mon ipad, spécial enfants à besoins spécifiques

---

Le numérique comporte beaucoup d'avantages pour les élèves à besoins spécifiques.  
En quoi cela impacte-t-il le travail en classe ?

**Porteur du projet :** *Asbl Coeur à Corps, Sophie Leclère, présidente de l'asbl*  
**Contact :** [asblcoeurcorps@gmail.com](mailto:asblcoeurcorps@gmail.com) | [www.asblcoeurcorps.net](http://www.asblcoeurcorps.net)  
<https://www.facebook.com/groups/1545796688965651/>

---

Cœur à Corps est une association qui soutient et accompagne les parents ayant un ou des enfants en difficultés d'apprentissage.

La simplicité d'utilisation des outils numériques plaide en leur faveur. L'enfant va également être plus autonome dans la compréhension des consignes, plus lisibles, et moins fatigué grâce à l'utilisation du clavier. L'outil permet aussi de préserver l'estime de soi de l'élève.

Cependant, il est important de rassurer les enseignants face à l'arrivée de ces outils en classe et de leur expliquer ce qui sera attendu d'eux dans leur mise en place. Une grande maîtrise de l'outil informatique n'est pas demandée à l'enseignant car c'est l'enfant qui touche l'iPad et l'utilise. Avec une simple connaissance d'un PC sous Word, l'enseignant pourra sans problème accueillir un enfant sur iPad dans sa classe.

## HP, Hautement Pompant ?

---

Soutenir les élèves HP (quel que soit leur potentiel) pour qu'ils s'épanouissent en milieu scolaire.

**Porteur du projet :** *Laurence Nicolai, Haute Ecole de la ville de Liège, Directrice du CVIM.*  
**Contact :** [laurence.nicolai@cvim.be](mailto:laurence.nicolai@cvim.be)  
<http://www.cvim.be/cvim-2/coordination-1/intervention-en-milieu-scolaire.html>

---

Le projet «Pour le temps gagné» vise à rendre une certaine motivation à l'élève HP en situation de décrochage ou à éviter chez celui-ci une situation de décrochage.

Pour atteindre cet objectif, ce programme valorise les intelligences dominantes de l'enfant tout en travaillant celles qu'il sollicite moins. Dès que l'élève a gagné du temps sur son travail scolaire, il peut se consacrer à ce projet qui demande de l'effort et de la rigueur.

Pour la mise en place de l'initiative dans les écoles, il est nécessaire de fixer des modalités via un contrat établi entre les différents acteurs (élèves- parents- enseignants- Centre spécialisé HP). L'élève doit également être soutenu par un expert, c'est-à-dire une personne-ressource issue du monde universitaire ou d'un Centre spécialisé dans l'accompagnement de personnes HP (par exemple, le CVIM Liège) et qui valorise les intelligences multiples.

## Réfléchir aux difficultés de ses élèves en termes de besoins pour leur proposer les fonctions d'aides les plus appropriées sans trahir son objectif pédagogique au quotidien et lors des évaluations

Le modèle de fonctions d'aide : une approche québécoise pour la mise en place des adaptations scolaires.

**Porteur du projet :** Virginie DASSE, neuropsychologue  
Ecole spécialisée de type VII Le Tremplin,  
Centre Médical d'Audiophonologie de Forest  
Centre paramédical Alternatives

**Contact :** [vdasse@gmail.com](mailto:vdasse@gmail.com) | <http://solutionsaidestechnologiques.com>

Le site «Solutions aides technologiques» est un projet de communauté virtuelle de pratiques ayant comme objectif de proposer et de partager des solutions pour améliorer l'utilisation des aides technologiques et améliorer l'accessibilité au numérique. L'objectif est de favoriser une société plus inclusive et plus juste pour les enfants, jeunes et adultes vivant avec une situation de handicap.

Le modèle de fonctions d'aide qu'il propose répond à une série de besoins que peuvent rencontrer, notamment, les enseignants : savoir identifier la situation de besoins, savoir déterminer les aides disponibles, connaître les différentes fonctions d'aide. Il explore également la question de la position à adopter face aux aménagements lors des situations d'évaluation.

La version actuelle présente, explique et évalue toutes les aides numériques disponibles pour la rédaction, la lecture et la correction.

## SECONDAIRE

### Un de mes élèves utilise(ra) un outil numérique, qu'est-ce que ça implique concrètement ?

Démystifier l'utilisation de l'outil numérique en classe et offrir en ligne les manuels numériques utilisables par les élèves à besoins spécifiques.

**Porteur du projet :** Anne Demanet-Bastin, APEDA-NUMABIB  
**Contact :** [secretariat.apeda@gmail.com](mailto:secretariat.apeda@gmail.com)  
[www.apeda.be](http://www.apeda.be) et [www.numabib.be](http://www.numabib.be)

À partir de mises en situation concrètes, les participant(e)s à l'atelier ont découvert certaines fonctionnalités des outils numériques utilisés par leurs élèves (synthèse vocale, dictée vocale, prédicteur orthographique, éditeur de texte) et pris conscience de l'intérêt et de la facilité d'intégration de ces derniers dans la classe pour contourner les difficultés spécifiques des élèves dys.

Dès la prochaine rentrée scolaire, les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles souffrant de troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyspraxie...) pourront par ailleurs obtenir gratuitement des manuels digitalisés via le site NumaBib, mis en place par l'APEDA.

Cette bibliothèque numérique permet de consulter, de lire et/ou de compléter les ressources pédagogiques régulièrement utilisées en classe. Les manuels numérisés convertis sont des PDF directement exploitables et adaptés à la plupart des logiciels d'aide à la lecture et à l'écriture.

## Échos des échanges

En dehors des présentations d'outils et dispositifs permettant d'intégrer les élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire et déjà déployés dans des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les participant(e)s au Forum d'échanges de pratiques ont pu aborder une série de questions autour des défis à relever dans ce domaine.

Depuis le Décret de 2004 (ré)organisant l'enseignement spécialisé et prévoyant le développement de projets d'intégration des élèves de ce type d'enseignement dans l'enseignement ordinaire, on assiste à une augmentation exponentielle des projets d'intégration dans les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Lors des échanges au sein de ce troisième Forum, c'est cependant la diversité des réalités d'une école à l'autre qui a souvent été au cœur des conversations. Suivant les régions, suivant les écoles, suivant les accompagnements par les CPMS, la situation peut en effet différer fortement. Dans certains établissements scolaires, il peut ainsi y avoir plus de 100 élèves impliqués dans l'un ou l'autre projet d'intégration tandis que dans d'autres établissements, il n'y en aura aucun.

Au niveau des pratiques administratives, la diversité est également de mise. Dans certaines zones, les CPMS attendent des parents une démarche proactive de demande en faveur d'un projet d'intégration, afin de responsabiliser ceux-ci en les intégrant dans les démarches, tandis que dans d'autres, le projet peut être construit à partir d'une observation d'un membre de l'équipe pédagogique.

Dans certains établissements scolaires, il y a, par ailleurs, encore une ignorance quasi totale de la problématique : certaines directions s'affirment opposées à l'idée même d'utiliser des outils ou des dispositifs adaptés pour les élèves à besoins spécifiques au nom du refus de la différenciation entre élèves. Un expert travaillant pour une association dédiée à un trouble d'apprentissage a également rapporté le cas du responsable informatique d'une école qui refusait d'installer les logiciels d'aide, estimant que cela induirait une inégalité entre élèves.

Dans d'autres écoles, en revanche, la problématique est bien prise en charge, au point d'avoir parfois des personnes expressément chargées de coordonner les efforts dans ce domaine.

Les attentes des enseignants en faveur d'une clarification dans le domaine des projets d'intégration des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire sont donc élevées. De même que les craintes sur l'impact que cela pourrait avoir sur le fonctionnement des classes et leur métier.

### ■ De nombreuses questions sur de nouvelles façons de faire

À partir de quel moment des aménagements deviennent-ils déraisonnables pour une école ? Jusqu'à quand faut-il utiliser le support d'aide tout en évitant qu'il entrave l'accès à l'abstraction indispensable au processus d'apprentissage ? Comment faire en sorte de sécuriser les enfants différents tout en préservant l'harmonie de la classe ? Comment apaiser des enfants qui peuvent avoir des réactions inattendues, comme l'inquiétude des élèves autistes lors des chansons d'anniversaire ? Quelle plus-value les outils peuvent-ils représenter pour les autres élèves ? Comment travailler avec des parents qui sont dans le déni face aux difficultés d'apprentissage de leur enfant ?



Les questions sur les défis et les enjeux de l'intégration, les demandes d'information quant aux situations de troubles et de handicaps des élèves ont été au centre de beaucoup de discussions tout au long de la journée.

Un message clair a été émis par les experts et enseignants déjà impliqués dans des projets d'intégration et présents au Forum : il est illusoire d'imaginer qu'il existe des solutions toutes faites pour chaque besoin spécifique. Il n'existe pas un outil précis ou un dispositif particulier qui offrirait une solution définitive pour tous les enfants. Un enfant n'est pas l'autre et un même trouble d'apprentissage peut se traduire de façon différente d'un individu à l'autre.

Il appartiendra donc à l'enseignant, aidé des observations des autres membres de l'équipe pédagogique et des professionnels extérieurs accompagnant l'enfant, d'utiliser plusieurs outils et dispositifs, de les tester afin d'identifier ceux qui correspondent aux besoins de l'élève. Il sera également nécessaire d'avoir un choix entre plusieurs solutions qu'il faudra alterner afin que l'élève ne soit pas déstabilisé si l'on modifie une habitude qui serait profondément ancrée.

Les dispositifs d'aide technique ne constituent d'ailleurs pas une remédiation à proprement parler, ils ne vont pas remplacer l'apport pédagogique du professeur, ils vont simplement aider à combler les déficiences de l'élève et lui permettre de progresser plus efficacement dans ses apprentissages. Une aide à la lecture va par exemple permettre à un élève de comprendre désormais les consignes qu'il n'arrivait pas à lire et qui le mettaient en échec dans une matière donnée. Cependant, l'outil n'aidera pas à la compréhension elle-même.

### ■ Des méthodes de travail différentes mais applicables à tous les élèves



Face à des élèves «dys» avec un ou plusieurs trouble(s) spécifique(s) ou des enfants TDA/H qui vont parfois présenter des niveaux d'apprentissage déroutants car très déséquilibrés, forts dans une matière mais faibles dans d'autres, l'enseignant va devoir adopter de nouvelles habitudes de travail en classe.

Les associations ont mis en avant l'utilité de travailler avec des Plans Individuels d'Apprentissage mis en ligne afin que chaque intervenant (les enseignants, les professionnels de la santé...) puisse les alimenter à sa guise avec ses remarques et favoriser ainsi un regard croisé favorable à la progression de l'enfant.

Les collaborations vont également devoir se multiplier avec des intervenants extérieurs comme les logopèdes qui interviendront parfois en classe. Un schéma de travail inhabituel pour les professeurs mais qui peut être vu comme une plus-value plutôt que comme une concurrence. Dans une classe de primaire, une logopède assiste par exemple les enfants, deux jours par semaine, en classe et avec son propre matériel. Elle explique aux enfants les exercices sur leur feuille et utilise des outils complémentaires comme le mind mapping pour les aider quand ils n'arrivent pas à s'en sortir. Le soutien qu'elle apporte passe aussi par un message résolument positif autour du «ça va marcher» qui évite le découragement de l'enfant dans ses apprentissages.

L'individualisation de la prise en charge sera en réalité favorable à l'ensemble de la classe car elle induit des pratiques différenciées dont pourront bénéficier tous les élèves. Dans une classe où intervenait régulièrement une logopède, l'institutrice a rebondi sur la façon de travailler de celle-ci en proposant à ses élèves de choisir, une fois par mois, ce qu'ils voulaient étudier, ce qui a accru la motivation des élèves.

L'intégration des élèves à besoins spécifiques va également sans doute pousser les enseignants à s'interroger sur l'objectif pédagogique de certaines pratiques qui mettent systématiquement certains élèves en échec. Ont notamment été cités les épreuves où le calcul ou la conjugaison sont chronométrés ainsi que les documents de travail avec des présentations confuses.

## ■ Une réflexion qui devra se poursuivre

Un certain nombre de situations évoquées lors du Forum devront encore être approfondies.



C'est le cas notamment des questions qu'il faut se poser sur le bien-être de l'enfant. La collaboration entre tous les intervenants est essentielle (professeurs, thérapeutes, parents) mais on oublie parfois que ce sont les enfants qui doivent rester au centre de l'intervention. Il arrive que ceux-ci, malgré leur ténacité, soient réellement en souffrance par rapport aux apprentissages, aux autres élèves de la classe ou aux enseignants. Il est donc impératif d'évaluer régulièrement le projet d'intégration en Conseil de classe afin de vérifier son bon fonctionnement et de proposer des adaptations ou alternatives le cas échéant.

Un risque important existe également pour l'élève, ont souligné des participant(e)s, lors du passage du primaire au secondaire. Quand le projet d'intégration de l'élève s'est bien déroulé en primaire, les parents sont souvent désireux de le poursuivre en secondaire car ils pensent que cela se déroulera de manière aussi positive. Or, la situation est assez différente. Les apprentissages en primaire sont centrés sur l'élève, tandis qu'en secondaire, les professeurs s'adressent à l'ensemble de la classe. En secondaire le fait pour un professeur de s'adresser particulièrement à un élève, de lui proposer des aides humaines ou techniques qui vont le différencier au sein de la classe, comporte le risque pour l'élève à besoins spécifiques d'être stigmatisé.

Des inquiétudes émergent également chez les enseignants qui sont amenés à administrer des traitements (médicamenteux, piqûres ou appareillage) aux élèves. Jusqu'où leur responsabilité peut-elle aller au cas où le traitement provoque une mauvaise réaction ? Peuvent-ils refuser de poser un acte à caractère médical s'ils estiment qu'il y a un danger (de dosage, de réactivité) à l'administrer alors qu'il faut s'occuper par ailleurs de 25 autres élèves ? À l'heure actuelle, certaines écoles choisissent de faire signer des décharges aux parents. D'autres préfèrent faire venir les parents en classe pour que ceux-ci aient une vision correcte de l'univers scolaire et qu'ils comprennent l'impact de leur demande.

Enfin, la question des moyens disponibles a également été abordée. Une directrice remarquait que son école accueillait une douzaine d'enfants « dys » suivis par des logopèdes différents et qu'il lui était quasi-impossible de contacter chaque thérapeute régulièrement comme le voudrait le décret sur l'intégration. Une enseignante déplorait, elle, le manque de moyens qui oblige certaines familles à choisir lequel de leurs enfants va pouvoir bénéficier d'une aide adaptée. Dans ce cas, ce sont souvent les enseignants qui vont tenter de compenser eux-mêmes les troubles en adaptant leur travail, par exemple en lisant les consignes et en prenant note des réponses à l'occasion des évaluations, mais cela n'est pas toujours possible dans une classe.





# #ÀNOUSDEJOUER

Consultation Citoyenne pour un Enseignement d'Excellence



## Un réseau en ligne d'échanges de pratiques entre enseignants

L'équipe de la Consultation citoyenne pour un enseignement d'excellence a ouvert sur le site [www.anoousedjouer.be](http://www.anoousedjouer.be) un espace d'intelligence collective destiné aux professionnels de l'enseignement qui ont envie de présenter ou de partager des innovations pédagogiques. Il s'agit de dispositifs, de pratiques, d'outils dans les trois domaines qui seront abordés au travers des différents Forums d'échanges de pratiques organisés en 2018 dans le cadre du Pacte d'excellence : la différenciation des apprentissages, le décrochage scolaire ou l'intégration des élèves à besoins spécifiques.

Le processus est simple. L'onglet «Forum d'échanges» permet d'accéder, en bas de page, sur un bouton «Faites connaître votre dispositif» qui ouvre une page où l'on peut introduire toute une série d'informations : objectifs du projet, présentation, liens, ressources... On peut y accéder aussi directement sur la page d'accueil via l'onglet « Découvrir le mur digital ».

